

Coronavirus : l'organisation du suivi des femmes enceintes pendant le confinement

- Par **Floriane Valdayron**

En dépit de l'anxiété que peut induire le confinement, les femmes enceintes ne verront pas leur suivi médical de grossesse perturbé par l'épidémie de coronavirus. Néanmoins, elles ne pourront plus assister aux cours préparatoires à l'accouchement.



BESIC/ISTOCK

DANIEL

- Publié le 19.03.2020 à 19h30

L'ESSENTIEL

- Les gynécologues-obstétriciens recommandent la téléconsultation
- Les trois échographies durant la grossesse sont maintenues ... mais sans la présence du conjoint
- Seules les femmes dont la grossesse a atteint le troisième trimestre sont considérées comme "à risque" face au coronavirus

Alors que les hôpitaux et les professionnels de santé sont débordés face à l'épidémie de coronavirus qui se propage en France, les gynécologues-obstétriciens doivent s'organiser pour continuer à suivre leurs patientes en dépit du confinement. Si les examens simples et consultations de routine peuvent être décalées ou remplacées par la téléconsultation, certains cas nécessitent un suivi particulier, comme les grossesses.

Sur la [page d'accueil de son site](#), le Syndicat national des gynécologues obstétriciens de France (SYNGOF) recommande ainsi aux femmes — enceintes ou non — de privilégier la téléconsultation lorsqu'elle est possible, ainsi que les rendez-vous téléphoniques.

Les trois échographies de grossesse maintenues

Cependant, le syndicat appelle à maintenir les trois échographies de grossesse — à effectuer vers 12 semaines d'aménorrhée, puis entre 22 et 25 semaines d'aménorrhée, et, enfin, vers 32 semaines d'aménorrhée — tout en se rendant aux consultations sans accompagnant.

“Compte tenu du faible nombre de masques disponibles, il n'est pas facile d'exiger de la patiente le port de masque au troisième trimestre mais il est recommandé de la prévenir par téléphone”, précise également le SYNGOF.

“Les femmes enceintes seront suivies à la date prévue”

Même son de cloche chez la [Fédération nationale des collèges de gynécologie médicale \(FNCGM\)](#). Si elle demande dans son [communiqué de presse](#) du 17 mars dernier de “reconsidérer” les consultations non urgentes, la fédération assure que les “*femmes enceintes seront suivies à la date prévue*” – de même que “*les consultations de surveillance régulière de nos patientes ayant une pathologie seront maintenues*”.

Enfin, “*les urgences gynécologiques seront prises en première intention chez les gynécologues de ville afin de soulager les urgences des hôpitaux*”, indique le communiqué.

Annulation des cours collectifs de préparation à l'accouchement

Bien que le confinement n'a pas de conséquences sur leur suivi de grossesse, les femmes enceintes sont confrontées à l'annulation des cours collectifs de préparation à l'accouchement. Dans un [communiqué de presse](#) datant du 15 mars dernier, le [Conseil national de l'Ordre des sages-femmes](#) recommande également aux sages-femmes libérales de “*reporter les activités qui peuvent l'être comme la préparation à la naissance et à la parentalité.*”

L'organisme espère que les actes de télémédecine des sages-femmes puissent être pris en charge par l'assurance maladie afin d'effectuer ces séances de préparation par téléconsultation. En attendant, les femmes enceintes peuvent se reporter à [YouTube](#), où une multiplicité de vidéos sont dédiées aux cours préparatoires à l'accouchement.

Une ligne consacrée aux femmes enceintes

Enfin, bien que seules les femmes enceintes dont la grossesse ayant atteint le troisième trimestre sont considérées comme des personnes à risque face au Covid-19 [par le Haut Comité de santé publique](#), une ligne a été créée pour toutes les femmes enceintes sans distinction.

Si elles ont de la fièvre et qu'elles toussent, elles doivent appeler le 01 44 49 42 76, ouvert 24 heures sur 24. Un rendez-vous pour effectuer un bilan infectieux leur sera alors donné.